

Compte Rendu de la réunion ARELABOR du 7 juin 2017

La réunion de l'association s'est tenue au lycée Montaigne de 14h00 à 17h00 sous la présidence de Mme Anna Borrás et M. Germain Teilletche; 17 membres du CA et 6 personnes de l'association étaient présents

I-Un point sur le sondage lancé ces dernières semaines aux adhérents, et sur les déclarations précises du ministre.

Un panel assez représentatif de 36 établissements (dont 8 lycées) a répondu au sondage

Au collège

Concernant les EPI, sous peine de voir les langues anciennes disparaître, les professeurs ont ouvert un EPI LCA. Seul un établissement l'a rendu obligatoire.

Concernant le programme, les retours sont unanimes, il est impossible à mener à bien en raison de la réduction des heures ; 10% des enseignants sont inquiets de cette évolution.

Au lycée

Les heures de cours de langues anciennes sont toujours aussi mal placées, ce qui se révèle toujours aussi catastrophique. À cela s'ajoute le fait que 63% des effectifs sont regroupés par niveau

À la proposition du latin obligatoire en section littéraire les avis divergent complètement : cela va du « oui » franc au « non sûrement pas ».

Général

A été abordée la question d'un retour à 3 heures de latin/grec en 3^e, à 3 heures en 4^e. Même si le texte du 8 juin le propose, ce n'est en aucun cas une obligation pour les établissements de le remettre en place, d'autant plus que, en temps qu'enseignement facultatif, la dotation horaire se fera en parallèle du renforcement des langues vivantes.

La déclaration du 8 juin ne revient toujours pas sur la répartition des heures de langues anciennes : il est d'autant plus décevant que ces heures ne soient pas fléchées qu'elles sont en concurrence avec les heures de langues vivantes.

Le SNES va faire la demande d'une nouvelle répartition horaire au collège qui correspondrait à une évolution moins abrupte pour les élèves : 1h en cinquième, 2h en quatrième et 3h en troisième

La Cnarela a demandé une audience : elle sera reçue le 21 juin reçue par le Président de la République.

II-Les concours

A. La confirmation des équipes concours pour l'an prochain.

Le concours doit permettre de distinguer les lauréats sans se montrer discriminant envers les participants.

Le point positif est que la secrétaire du recteur reprend le dossier du concours : cela va, dans une certaine mesure, faciliter la mise en page des copies, en particulier l'anonymat des copies.

B. Les nouvelles formes des concours collège lycée.

Concours collège

Suite aux différents échanges et propositions dont le but était de renouveler le format actuel, le concours dont le but est de valoriser les participants tout en gardant un certain niveau d'exigence comportera deux épreuves, en cette année blanche :

-La première partie (sorte d'épreuve d'admissibilité) se déroulera sous forme de QCM, de type « big challenge » avec une cinquantaine de questions concernant la civilisation, la grammaire etc. réalisable en une heure.

-Pour les élèves ayant atteint un minimum de 25 réponses justes, un diplôme sera envoyé aux établissements en vue d'une remise officielle mais interne (comme pour le concours Vestibulum).

-Les élèves totalisant 40 bonnes réponses auront accès à la seconde partie.

-La deuxième partie sera un exercice de version.

-À cela s'ajoute une nouveauté dans le concours qui pourra se faire tout au long de l'année et qui récompensera la classe de cinquième ou quatrième la plus originale : la réalisation d'une affiche faisant la promotion du latin avec pour seule règle d'inclure une phrase en latin.

Concours lycée

Comme pour le collège les différents échanges ont abouti à une nouvelle formule pour le concours.

-L'épreuve sera composée d'un texte avec une partie avec traduction et une partie sans traduction. Des questions seront posées sur la partie avec la traduction et sur la partie sans traduction.

-Pour la version, le texte latin comportera des aides à la traduction pour faciliter le juxtalinéaire.

-Un QCM sera proposé afin de vérifier la lecture des œuvres en terminale.

C. Les thèmes des prochains concours.

Au collège :

-Deux épreuves écrites (individuelles): un QCM de 50 questions puis un exercice de version.
Un thème : l'affaire Catilina.

-Un concours « artistique » (groupe) : un thème « nous aussi, nous aimons le latin/grec » avec pour seule consigne d'y inclure une phrase en latin.

Au lycée :

-En première, en latin comme en grec : « dire l'autre : récits ethnographiques ».

-En terminale : en latin « autour du *Satiricon* »

En grec « la comédie de Ménandre ».

D. Le calendrier des échéances de la préparation des prochains concours.

L'association ne prendra plus en charge (comme ce fut cas cette année) l'envoi des copies à corriger, le coût -140€- étant trop important : les copies seront données lors de l'assemblée générale.

La correction des sujets sera faite en même temps que leur élaboration.

Le grand changement a lieu en ce qui concerne les échéances afin que tout se fasse sans précipitation :

- une première version devra être prête pour relecture au retour des vacances de la Toussaint.
- la version finale devra être prête au retour des vacances de Noël.

L'anonymation des copies se fera par équipe (collège-lycée), et pour plus de simplicité nous allons essayer de le faire au rectorat, sur une après-midi.

E. Les prix des prochains concours.

Tout reste à finaliser, mais la simplification des achats doit être le maître mot.

Le partenariat avec Mollat continue.

Pour les « bon cadeau » (de 30 et 50€), nous allons essayer de favoriser le lien avec les librairies indépendantes.

III-Mise en place d'un groupe de travail autour de la valorisation du patrimoine.

Le site internet a bien évolué mais la volonté est d'aller plus loin afin d'en faire une banque de données plus particulièrement axée sur les différents sites antiques, les musées ou autres susceptibles d'intéresser ARELABOR. Vont être également mises en lignes différentes fiches pédagogiques correspondant aux visites.

Un parcours sur la mythologie au niveau du musée des Beaux-Arts est envisagé.

Dans le cadre du Festival International du Film d'Archéologie de Bordeaux, l'association Icronos propose une participation spécifique aux groupes scolaires. Les productions seraient à réaliser pour juin 2018 avec diffusion au festival en octobre. Pour faciliter la réalisation de ces films (de 5 minutes), Icronos pourrait faciliter les accès aux sites présentant un intérêt. Concernant le montage des films, pas d'inquiétude ! Les élèves se révèlent toujours très doués pour cela. De plus une fiche nous sera transmise et une journée « formation » ou un tutoriel est envisagée pour nous aider.

IV-Les réseaux sociaux.

Les différents comptes de l'association sont très actifs et diffusent des informations différentes correspondant le mieux au profil du réseau social.

Le compte twitter compte 448 abonnés, Facebook 154 et Instagram 71.

Le défi twitter qui a eu lieu sur tout le mois de mai a remporté un certain succès. Afin de faire partager les belles découvertes de la réserve du musée d'Aquitaine, les photos ainsi que les fiches techniques des pièces vont être diffusées sur le site de l'association.

V-Les liens avec les partenaires culturels.

Plusieurs sorties seront proposées à partir de la rentrée :

-une visite de fouilles ou de réserves (le calendrier est à définir)

-une soirée spéciale à « Le lieu sans nom » pour une représentation de *Sappho, face à l'absence* de Pierre Landete et mis en scène par Hugo Layan.

-une sortie de l'association au musée Vesunna de Périgueux est envisagée

VI-Perspectives d'échanges pédagogiques.

Quelques sujets ont été abordés tels que la méthode audio-orale afin d'apprendre le latin de manière plus vivante.

VII-Questions et remarques diverses

Les journées d'octobre auront lieu à Poitiers du 23 au 25.

Un « jeu » autour du vocabulaire latin va être proposé au format pdf sur le site de l'association.

Un « qui est-ce » autour des grandes personnalités de l'antiquité est en cours d'élaboration.

Valete.